

Conduite de systèmes industriels option Traitement en industries textiles

RNCP2970 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	241
Code(s) ROME	H2406
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels (CSI) option Traitement en industries textiles intervient sur l'ennoblissement des fibres textiles : préparation, blanchiment, teinture, impression, apprêt. Selon la complexité du système qui lui est confié et l'organisation du travail dans l'entreprise, il assure tout ou partie des activités suivantes :

- Préparation de son poste de travail ;
- Réglage du système sur lequel il intervient ;
- Lancement de la production répondant au cahier des charges ;
- Mise en marche du procédé ;
- Approvisionnement en matière d'œuvre ;
- Maintien de la cadence ou des flux de production ;
- Surveillance du bon déroulement de la fabrication ;
- Arrêt et mise en sécurité ;
- Contrôle qualité ;
- Enregistrement des données garantissant la traçabilité du produit ;
- Maintenance de premier niveau ;
- Assistance à l'équipe de maintenance lorsque celle-ci intervient sur le système dont il a la charge.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels est capable de s'adapter très rapidement à différentes entreprises ou secteurs d'activités.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries textiles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur / Opératrice - Conducteur / Conductrice de machine - Conducteur / Conductrice d'installation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 658 €
Familles professionnelles (FAP)	FOX32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 146
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	FOX32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2970/>